



ᓄᓇᓂᓪ ᐱᓕᐱᓕᓂᓪᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le Comité permanent annonce l'horaire de ses audiences télévisées

IQALUIT, Nunavut (le 8 avril 2024) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l'Assemblée législative tiendra des audiences télévisées les 19 et 20 avril 2024 sur le dernier rapport annuel du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut et les 22 et 23 avril 2024 sur les plus récents rapports annuels de la Représentante de l'enfance et de la jeunesse.

Des hauts fonctionnaires du gouvernement du Nunavut comparaitront également en tant que témoins lors des audiences télévisées.

« Nos audiences télévisées permettront aux députés de l'Assemblée législative d'examiner dans quelle mesure le gouvernement du Nunavut prend des mesures pour donner suite aux recommandations formulées par ces fonctionnaires indépendants et par le comité permanent lui-même », a déclaré le président du comité, George Hickes, député d'Iqaluit-Tasiluk.

Le dernier rapport annuel du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée peut être téléchargé sur l'un ou l'autre des sites suivants :

<https://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/2023-05/NUIPC%20Annual%20Report%202022-23%20ENGLISH.pdf>

and

<https://atipp-nu.ca/sites/default/files/NUIPC%20Annual%20Report%202022-23%20ENGLISH.pdf>

Le dernier rapport annuel de la Représentante de l'enfance et de la jeunesse peut être téléchargé sur l'un ou l'autre des sites suivants :

https://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/2023-10/RCYO_2022-2023%20Annual%20Report_EN.pdf

and

https://rcynu.ca/sites/rcynu.ca/files/2022-2023%20Annual%20Report_EN_web.pdf?_ga=2.48504992.744597547.1710770247-1342685775.1710770247

Les audiences télévisées du comité permanent débiteront à 9 h dans la Chambre de l'Assemblée législative le vendredi 19 avril 2024. Les audiences seront diffusées par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration). Les audiences seront également diffusées en direct sur le site suivant : <https://assembly.nu.ca/webcasts>. Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les audiences en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les audiences : 92,5 / inuktitut : 94,7 / anglais : 102,1.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :
LegInfo@assembly.nu.ca